

HORS PISTES rassemble exclusivement des œuvres qui affirment un cinéma singulier et audacieux. Des films affranchis des formes traditionnelles dans lesquels la fiction se superpose avec le documentaire, l'art vidéo ou encore l'expérimental. La manifestation est non compétitive et se déroulera **du 21 au 30 janvier 2011 au Centre Pompidou**. La date limite d'inscription est **le 15 septembre 2010**.

CONDITIONS RELATIVES À L'INSCRIPTION

- HORS PISTES est ouvert à tous les films internationaux, achevés après le 1er janvier 2009 et d'une durée comprise entre 25 et 65 minutes.
- Aucun droit d'inscription n'est exigé (ou demandé).
- Le format de projection peut être la pellicule (16 et 35 mm) ou le format vidéo (Beta, mini DV, HD Cam et DCP, DV cam).
- La fiche d'inscription dûment remplie et signée est à expédier à :
CENTRE POMPIDOU,
HORS PISTES, 75 191 Paris cedex 04 - France,
accompagnée d'un DVD du film sous-titré en anglais pour les films non francophones et non anglophones.
- La participation à HORS PISTES implique l'acceptation (sans réserves des termes) du présent règlement.
- **La projection d'un film retenu en sélection ne peut être annulée par son ayant droit.**

CONDITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DES FILMS

- Le comité de sélection est composé des programmateurs du Centre Pompidou (Direction du Développement Culturel Service Cinéma / Musée National d'Art Moderne) ainsi que d'un membre de l'Agence du court métrage et de deux personnalités extérieures au x deux institutions.
- Après une première présélection opérée par l'équipe d'organisation, les films sont vus par le comité de sélection en salle, sur grand écran. Le comité de sélection n'est pas tenu de justifier ses décisions.
- Les participants dont les films auront été sélectionnés seront prévenus par e.mail au plus tard le 15 décembre 2010, date de parution de la liste définitive des films sélectionnés sur les sites Internet de HORS PISTES :
www.centrepompidou.fr/horspistes .

CONDITIONS RELATIVES À DIFFUSION DES FILMS SÉLECTIONNÉS

- Le support de projection du film devra être soit en pellicule soit en beta ou mini DV en aucun cas en dvd, support à fournir par le participant.
- Toute anomalie sur le support de diffusion du film et toute précaution particulière quant à la projection du film doit être mentionnée par écrit lors de l'envoi de ce support.
- La copie du film devra parvenir à HORS PISTES avant le 15 janvier 2010.
- L'envoi du film sur son support de projection est à la charge et la responsabilité de la manifestation, qui prendra également en charge le transport retour.
- HORS PISTES est responsable du support de diffusion dès sa réception jusqu'à son retour chez l'expéditeur. En cas de perte, vol, sinistre de ce support, la responsabilité de HORS PISTES sera engagée à hauteur du remboursement des frais de tirage d'un support identique calculés sur la base des prix nets pratiqués par les différents pays.
- Toute réclamation concernant l'état de la copie du film doit être faite dans les deux semaines suivant la manifestation.
- Une indemnisation forfaitaire de projection d'un montant de 100,00 € (HT) sera versée à l'ayant droit du film.
- **Dans le cadre de « HORS PISTES VOYAGE », les ayants droits s'engagent à accepter la diffusion des films pour une indemnité forfaitaire d'un montant de 100,00 euros (HT)**

CONDITIONS RELATIVES À LA PRÉSENCE DES RÉALISATEURS

- Le déplacement et l'hébergement des participants pourra être pris en charge partiellement, voir complètement, par HORS PISTES, après étude particulière du cas par l'organisation de la manifestation.
- Chacun des participants sera invité à participer à une discussion durant la manifestation.

CONDITIONS RELATIVES À L'EXPLOITATION

- Les participants autorisent HORS PISTES à effectuer des captures d'écran à partir des DVD à des fins de promotion du film ou de la manifestation. Ils cèdent aussi gracieusement à HORS PISTES le droit de reproduction d'un extrait ne pouvant dépasser 2 minutes qui pourra être diffusé, dans le cadre de la promotion de la manifestation, à la télévision, sur Internet ou pour la réalisation d'une bande annonce.
- vous autorisez le Centre Pompidou à utiliser de courts extraits du film (n'excédant pas 30 secondes) pour annoncer et faire la promotion de la manifestation Hors Pistes,
- vous autorisez le Centre Pompidou à utiliser lesdits extraits afin de les incorporer à un film audiovisuel dit Bande Annonce, destiné à faire la promotion de cette même manifestation.
- Les extraits et/ou la Bande Annonce seront présentés au public pour promouvoir et annoncer la manifestation Hors Piste, sur tous supports et par tous moyens de promotion utiles à savoir notamment presse, édition papier et électronique, TV, radio, internet...
- A cette fin vous autorisez le Centre Pompidou à reproduire ou à faire reproduire à ses frais tout ou partie du film selon tout procédé technique actuel ou à venir.
- A l'issue de la manifestation, les extraits et/ou la Bande Annonce pourront être archivés sur le site Internet du Centre Pompidou pendant une durée au moins égale à la protection légale accordée à votre film.
- HORS PISTES est adhérent à la plateforme d'inscription des courts aux festivals, un film peut donc être inscrit via Internet à l'adresse suivante www.le-court.com/films_platform et sur les sites du Centre Pompidou.
- La version papier de la fiche d'inscription commune reste téléchargeable en format PDF sur le site du Centre Pompidou.

January 21 until January 30, 2011

The Hors Pistes film festival offers a showcase to unique and audacious medium-length films that move away from traditional genres to blend fiction with documentary, art video or experimental formats. The festival, which is non competitive, will be held **January 21 until January 30, 2011** at the Centre Pompidou.

The deadline for entries is September 15, 2010.

SUBMISSIONS

- Any international 25-65 minutes length film completed after January 2008 is eligible for entry.
- No submission fee is required (or requested).
- Films may be screened in theatre in either 16 or 35 mm film format or in Beta or mini DV video.
- Completed and signed submission forms should be sent – accompanied with a DVD copy of the film, to:

**Centre Pompidou, services Cinémas
HORS PISTES -
75191 Paris CEDEX 04, France**

Note: Films in languages other than French or English must be subtitled in English.

- By taking part in the festival, participants automatically and fully accept all stipulated terms and conditions. The projection of a selected film may not be cancelled by its owner or anyone having rights to this film.

FILM SELECTION

- Films are pre-selected by the organising committee and then shown in a large screen theatre to a selection committee, composed of program planners of the Centre Pompidou (from the *Direction du développement culturel service cinéma* and the Musée national d'art moderne) as well as a member of the Agence du court métrage. The selection committee is not required to justify its decisions.
- Participants whose film has been selected are notified by e-mail no later than December, 2010, on which date a definitive list of all selected films will be posted on-line by HORS PISTES (www.centrepompidou.fr/horspistes).

PROJECTION OF SELECTED FILMS

- Film copies must be of sufficiently good quality for theatre screening. Any defects or special instructions concerning copies should be mentioned in writing and accompany the submission.
- All submissions must be received by HORS PISTES no later than September 15, 2010.
- Shipment of the film copy both to the festival and back to its sender is paid for and organized by HORS PISTES.
- HORS PISTES is responsible for the film copy from the time it leaves the sender until the copy is finally returned. Should the copy be lost, stolen or damaged, HORS PISTES will reimburse any costs related to producing an identical replacement copy, based on a comparison of net prices in different countries.
- Any claims relating to the state of the film copy must be addressed to HORS PISTES no later than 14 days after the festival closes.
- A royalty fee of €100 (before tax) will be paid to the owner of the film.
- When Hors Pistes is travelling the owner accept the diffusion of the film and will be paid 100 euros also.

ATTENDING THE FESTIVAL

- Travel and accommodation expenses of participants wishing to attend the festival may be paid for, partially or totally, by HORS PISTES, at the discretion of the organization.
- All participants will be invited to an HORS PISTES dinner event during the festival.
- Participants agree to attend one of the discussion panels organized during the festival.

USE OF FILM CLIPS FOR PROMOTIONAL PURPOSES

- Participants grant HORS PISTES permission to use freeze frame images from submitted DVDs to promote his or her film and the festival.
- Participants also give HORS PISTES the right, free of charge, to use an excerpt of his or her film, no more than two minutes in length, to be shown on television, the Internet or incorporated into a trailer, for the purpose of promoting the festival.
- you authorize the Centre Pompidou to use short clips from the film (not exceeding 30 seconds) to announce and promote the event *Runs Out*,
- you allow the Centre Pompidou to use these extracts to be incorporated in an audiovisual said Trailer, intended to promote the same event.
- Extracts and / or Trailer shall be submitted to the public to promote and advertise the event Hors Pistes, all media and all means of promoting useful information including press, paper and electronic publishing, TV, radio, internet ...
- For this purpose you authorize the Centre Pompidou to reproduce or have reproduced at its expense all or part of the film by any technical process present or future.
- After the event, extracts and / or Trailer will be archived on the website of the Centre Pompidou during at least the legal protection afforded to your movie.
- Hors Pistes is adherent to the short film festival registration system, a film can be entered via the Internet at the following sites www.le-court.com/films_platform/index.php?&lang=en .
The paper version of the application form is downloadable in PDF format on the website of the Centre Pompidou.